

Compte rendu de la réunion du vendredi 7 février 2025

La Présidente ouvre la séance à 20h55.

Présents : 8

Absents : 3

Christine Grolier, pouvoir donné à Philippe Cavalier

Florence Pollet, pouvoir donné à Colette Lembert

Michel Briane, pouvoir donné à Richard Sarrau

Le secrétaire de séance est Delphine Comayras.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 17 Décembre 2024
2. Dossier DETR travaux d'aménagement de la RD 993 et ses abords
Un dossier DETR a été déposé sur la plateforme de la Sous-Préfecture. Le plan de financement est accepté à l'unanimité par le conseil.
3. Aveyron Ingénierie
Délibération pour l'approbation des nouveaux statuts d'Aveyron Ingénierie approuvée à l'unanimité
4. Demande d'admission en non valeur de créances irrécouvrables
Après délibération, le conseil approuve cette demande.
5. Seuil de rattachement des charges et produits à l'exercice dans les nomenclatures M4
Accepté à l'unanimité
6. Gîte municipal rue de l'ancienne poste.
La locataire quitte cet appartement. Le conseil décide ne pas remettre ce logement en location.
7. Foot Salles Curan
Des enfants de notre commune adhèrent au club de foot de Salles Curan. Celui-ci nous propose de leur attribuer une subvention. Cette décision est remise à plus tard.
8. Travaux d'électricité
2 devis ont été fournis par l'entreprise CAUMES de St Rome de Tarn
 - 4 768 € pour le bâtiment école/mairie

- 2 323,21 € pour l'atelier municipal

Après délibération, le conseil accepte ces deux devis à l'unanimité.

9. SMICA

Après délibération, le conseil accepte l'adhésion à la centrale d'achat du SMICA qui nous permettra d'acheter du matériel informatique.

L'achat de matériel informatique décidé lors de la réunion du conseil du 12 avril 2024 sera donc réalisé.

10. Lotissement « le Clos de Montjoux »

Nous avons reçu une information nous demandant l'intervention d'un architecte pour l'élaboration du projet.

Questions diverses

a) Déchets verts Candas

L'emplacement des déchets verts à Candas changera mi-mars. Il se trouvera désormais à gauche à la sortie du village vers Millau.

b) Parcelle à vendre à Marzials

Un habitant de Marzials propriétaire de la parcelle située dans le village nous a proposé de l'acheter Coût : 15 000 €
Le Conseil refuse à l'unanimité.

c) Décharge illicite Roquetaillade

Depuis plusieurs mois, une décharge sur terrain privé s'est installée dans le village. Les riverains mécontents, attendent une action de la part de la Municipalité.

Une procédure a été entamée, mais dans l'impossibilité de trouver une entreprise acceptant de déménager les encombrants, elle a été provisoirement mise en suspens .

Très récemment, une entreprise s'est portée volontaire. Nous avons donc l'espoir de voir la procédure aboutir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35